

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 44 (1947)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE



† **Firmin STUTZ**

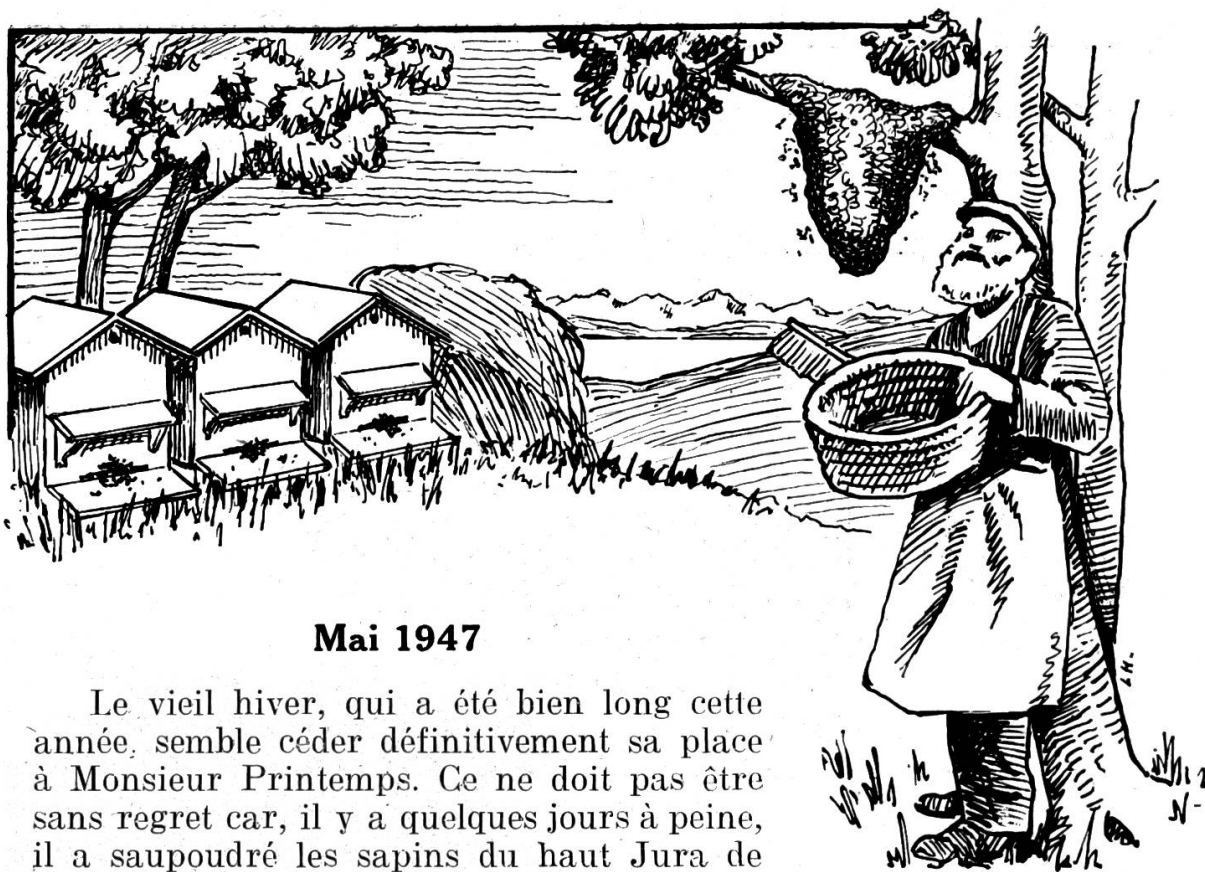
Après une courte maladie, est décédé à Travers, le 16 février 1947, M. Firmin Stutz, âgé de 76 ans. Il y avait seulement deux ans qu'il profitait d'un repos bien mérité, ayant toujours eu une vie toute d'honnêteté et de labeur.

M. Stutz avait repris, en 1930, le rucher de son fils et cette même année, il fut reçu dans la Section « Val-de-Travers ».

Il aimait avec ferveur ses abeilles, apiculteur consciencieux et dévoué, toujours prêt à rendre service à ses collègues ; membre fidèle, il assistait avec intérêt à toutes nos assemblées.

Notre ami avait un caractère agréable et bienveillant ; nous gardons de lui le meilleur souvenir.

Que ses enfants veuillent bien recevoir nos sentiments de vive sympathie au nom des apiculteurs du Val-de-Travers. *R. P.*



Mai 1947

Le vieil hiver, qui a été bien long cette année, semble céder définitivement sa place à Monsieur Printemps. Ce ne doit pas être sans regret car, il y a quelques jours à peine, il a saupoudré les sapins du haut Jura de sa ouate blanche. Les rebuses se sont fait sentir et dès le 10 avril, la bise s'est mise à souffler, froide et forte, arrachant aux chênes leurs dernières feuilles mortes.

Le temps, jusqu'ici a été peu propice à nos abeilles. Noisetiers et saules ont fleuri sans qu'elles puissent en profiter et dans les ruches, les groupes se sont souvent resserrés, obligeant les reines à suspendre leur ponte.

La première visite rapide que nous avons faite au rucher pour contrôler les provisions (début d'avril) nous a permis de constater que les ruchées ont, dans leur ensemble, beaucoup consommé durant cet hiver. Aucune n'était morte, mais la grande majorité était bien près d'être sèches. Aussi le soir même de la visite, elles recevaient deux litres de sirop tiède, juste de quoi les remettre à l'aise pour quelques jours. Il faudra donc, en mai, surveiller attentivement les provisions. En plaine, en effet, avec le mode de culture actuel, les vieilles prairies, émaillées de fleurs (esparcettes, sauges, scabieuses, etc.) ont disparu et avec elles de nombreuses sources de nectar. Ce n'est donc pas au moment où des milliers de larves sont à nourrir qu'il faut laisser la disette s'installer au logis.

D'autres colonies, par contre (la ruche sur bascule pour une), possédaient encore de belles provisions leur permettant d'attendre sans souci la récolte prochaine. Une fois de plus, j'ai pu me rendre compte que la bascule qui tout au cours de l'année rend de précieux services n'est pas un indice sûr et qu'au printemps, l'apiculteur doit absolument vérifier une à une les réserves de ses colo-

nies. Dans le canton de Vaud, d'après nos trop rares renseignements, les pertes dues à la famine sont nombreuses. Il en est probablement de même dans le reste de la Suisse romande. Chez nos voisins du Pays de Gex, la dysenterie a fait des ravages terribles et plus d'un apiculteur a vu le nombre de ses colonies diminuer de plus du 50 %. Les ruchées faibles qui semblaient vouloir s'en sortir, disparaissent les unes après les autres.

La longue réclusion a eu chez nous aussi de néfastes effets, mais sans que cela tourne à la catastrophe. Les populations, en ce début d'avril, sont très affaiblies. Le couvain est encore peu développé et partant les naissances très peu nombreuses ne parviennent pas à boucher les vides laissés par la mort des vieilles abeilles. Les ruchettes, à population réduite, souffrent particulièrement.

Aussi, mon cher débutant, au lieu d'agrandir le nid à couvain ainsi qu'il est coutume de le faire à pareille époque, il faut resserrer ces colonies affaiblies, passer deux ou même trois cadres derrière la planche de partition afin de concentrer la chaleur et grouper les abeilles au maximum. Quand tous les cadres utiles seront occupés, vous pourrez songer à redonner les autres, un à un, ou mettre une feuille gaufrée. Il faut cependant, pour obtenir de belles bâtisses, que votre ruchée soit en plein développement, que la fièvre se soit emparée de votre colonie et qu'en deux ou trois jours, les cellules soient assez profondes pour permettre à la reine d'y déposer ses œufs. Lorsque les feuilles attendent, qu'elles « droguent » en vain, elles se déforment et ne peuvent plus donner de beaux cadres. Il faudrait toujours vérifier l'état des cires deux jours après les avoir introduites dans les ruches et les retirer lorsqu'elles ne sont pas en travail. Les ruchées possédant de vieilles reines se montrent particulièrement récalcitrantes dans la bâtisse ou quelquefois se font un malin plaisir de les abimer. Evitez donc de donner à de telles colonies des cires à bâtir, ou mieux encore, ne gardez pas de grand'mères... au rucher.

Il est cependant inutile et même déraisonnable de vouloir à tout prix conserver des ruchées trop faibles. Dans notre pays, régions à miellées de forêt exceptées, la récolte de miel blond arrive déjà en mai et ne dure que quelques semaines. Impossible de développer ces petites colonies pour qu'elles soient en état de faire campagne. Mieux vaut les réunir à leur voisine qui pourra alors recevoir la hausse beaucoup plus tôt et repeupler la ruche vide au cours de la saison avec un essaim ou de toute autre manière. Comme dans une étable, l'agriculteur élimine les bêtes non rentables, l'apiculteur devrait n'avoir dans son apier que des colonies capables de lui donner une récolte, si récolte il y a.

Ces derniers mois, de nombreuses correspondances me sont parvenues. Les questions les plus diverses m'ont été posées. Quel-

ques-unes, cependant, se renouvellent fréquemment : « Expliquez-nous comment élever des reines ? » — « Donnez-nous une bonne méthode pour l'élevage des reines », ou encore « Je ne suis qu'un jeune débutant, en me basant sur la ruche « Calor » ou la ruche « Gratte-ciel », etc., etc.

Mon cher débutant, l'apiculture demande une grande expérience, un long, très long apprentissage théorique et surtout pratique. Les apiculteurs chevronnés, les vieux renards, ceux qui en ont déjà bien vu, qui sont censés connaître toutes les ficelles du métier hésitent très souvent à expérimenter ces nouveautés lancées à grand renfort de réclame. Ils pensent que dans notre pays, aux ressources mellifères restreintes, au climat revêche, rude, avec de brusques retours de froid, on ne peut se permettre sans dommage ce qui peut convenir à des contrées beaucoup plus clémentes et favorisées. Ils savent peser avant de se lancer dans des expériences intéressantes peut-être, les dangers qu'ils feraient courir à leur rucher, à ceux de leurs voisins. Leur sagesse leur est d'un bon conseil.

Aussi, avant de vous essayer dans l'apiculture expérimentale, apprenez à conduire avec maîtrise et profit nos bonnes et respectables « Dadant ». Elles ont fait leurs preuves et permettent de belles récoltes. Ne vous laissez pas allécher par de beaux mots (« Un gratte-ciel à quatre reines rapporte autant que 32 ruches isolées ensemble »). Cela peut être vrai dans certaines régions, et dans le rucher d'un professionnel ; je suis certain que pour vous, cher débutant, un gratte-ciel serait tout juste fait pour vous dégoûter des abeilles.

Et en terminant, une petite histoire où il n'est question d'abeilles que de loin. Pendant une récréation, deux garçons, fils d'apiculteurs discutent à mi-voix : « Chaque fois, dans les articles du régent, il y a de belles fautes. — C'est vrai, dans celui de mars, il y en avait trois, cela ferait huit aux examens. — Oui, c'est juste, mais dans celui d'avril, as-tu vu son « emmagasiner », et c'est lui qui doit nous apprendre l'orthographe !... — Oh ! tu sais, je me demande quand même si vraiment elles sont de lui ! — N'empêche qu'il doit rager en lisant son article. »

Gingins, 19 avril 1947.

M. Soavi.

(*Réd.*) Nous pouvons rassurer les élèves de M. Soavi. Les manuscrits ne contenaient aucune faute d'orthographe — ce qui ne nous surprend en aucune façon.

Helioloxodromie

(Un mode d'orientation spécifique à l'abeille et à la fourmi)

Une abeille quitte sa ruche et s'envole à tire d'ailes, attirée par la flore mellifère. Là-bas, sur la fleur odorante, elle prélève le

divin nectar. Puis elle revient au nid. Fait banal, merveilleux cependant.

Comment l'abeille s'est-elle dirigée dans l'espace ?

On a, pour l'expliquer, avancé diverses hypothèses. On a pratiqué maintes expériences ingénieuses.

Ces expériences ont porté sur la vue de l'abeille, sur son odorat, sur d'autres sens encore — par exemple sur l'émetteur olfactif de Leuenberger. — Elles ont encore porté sur des phénomènes plus complexes, comprenant ses « instincts », ses tactismes, comme on dit aujourd'hui, et même sur son intelligence.

L'abeille observerait et reconnaîtrait les lieux parcourus. Elle serait dotée d'une sorte de sens topographique, susceptible d'être éduqué (von Fritsch). Elle posséderait peut-être un sens magnétique...

Il est probable que la plupart de ces facteurs jouent un rôle dans l'orientation de l'abeille ; mais il faut avouer que le mystère, le mécanisme réel, définitif de cette orientation n'est aujourd'hui pas entièrement dévoilé.

Sans doute, la vue de l'abeille et sa mémoire la guident dans ses déplacements ordinaires. Les multiples accidents du terrain : collines, vallons, arbres, clochers, maisons, s'enregistrent dans son petit cerveau, deviennent à ses yeux des objets familiers, de faciles points de repère.

Mais c'est un autre mode d'orientation que nous voudrions présenter ici. Celui que l'abeille, selon toute vraisemblance emploie, lorsque les points de repère lui font défaut, lorsqu'elle butine à grande distance en terrain inconnu, en un mot, lorsqu'elle prospecte.

Ce mode d'orientation, nous le nommons « Hélioloxodromie ». Il n'est pas inutile de le définir. En terme de marine, on appelle Loxodromie, le chemin rectiligne d'un navire, lorsqu'il coupe successivement les méridiens, sous un angle constant. Ce terme est tiré du grec : *loxos* : oblique, et *dromos* : course. Hélioloxodromie indiquera le chemin rectiligne de l'abeille par rapport au soleil, pris comme point fixe. (*Helios* : soleil.)

L'abeille se guiderait-elle vraiment d'après le soleil ? — Les travaux des savants allemands Buddenbrock et von Fritsch, ceux des zoologues anglais Fränkel et Gunn, et bien avant eux, ceux de notre compatriote Schantzi, ne laissent, là dessus, aucun doute.

Mais voyons la découverte de Schantzi. Il y a une vingtaine d'années, le Dr Schantzi, étudiant les fourmis de Tunisie, fit les curieuses expériences que voici :

Il observe dans le désert une fourmi qui rentre à son nid. Il intercepte, au moyen d'un écran (fig. 1) les rayons solaires. La fourmi est aussitôt désorientée. Elle hésite, semble chercher son

chemin, s'arrête, ne le trouve point. Enlève-t-on l'écran, elle le retrouve aussitôt. Remplace-t-on l'écran par un miroir, qui renverse les rayons solaires, elle fait demi-tour et revient à son point de départ. A chaque nouvelle expérience, même résultat.

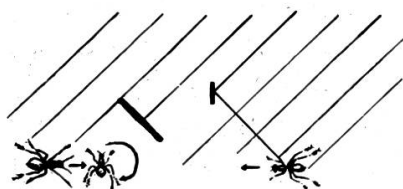
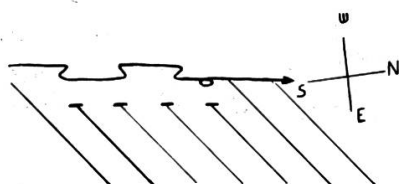


Fig. 1. — Une fourmi, orientée par les rayons solaires, est désorientée lorsqu'un écran les intercepte. Mais elle fait demi-tour lorsqu'un miroir réfléchit ce même rayon.



Bien plus, Schantzi refait ses expériences de nuit : la lune remplace le soleil : le résultat est pareil.

Il les recommence par une nuit étoilée, mais sans lune : elles réussissent encore et toujours ! Conclusion de Schantzi : « Les fourmis s'orientent par les astres ».

Le Dr Schantzi explique sa découverte en faisant appel à l'anatomie et à la physiologie de l'œil composé de la fourmi.

Nous nous souviendrons de son explication lorsque nous parlerons de l'œil de l'abeille.

Un des plus savants auteurs en matière de physiologie de l'abeille est le professeur von Fritsch, de Munich. Il admet également que l'abeille s'oriente d'après le soleil. Ses expériences sont analogues à celles que Schantzi avaient faites sur la fourmi. (il ne les cite pas toutefois). Chacun pourra aisément les répéter. Donc les voici :

1. Colorer une ou plusieurs abeilles.
2. Les porter à une demi-heure de la ruche et les lâcher.
3. Un aide demeuré vers la ruche constate leur retour après quelques minutes (fig. 2).

S'agit-il ici, dit von Fritsch, d'un instinct, d'une connaissance innée de l'orientation, d'un mystère... nullement, mais bien d'une *éducation*.

La preuve de cette éducation, c'est que l'on peut recommencer l'expérience avec de jeunes abeilles : elles ne reviendront pas, elles se sont perdues en route.

(A suivre.)

*Echo de la conférence sur l'acariose tenue au Rosenberg
Zoug, les 6 et 7 avril 1946*

L'agent causal de l'acariose

Biologie et diagnostic par M. H. Schneider, du Liebefeld

(Suite)

Elle se conduit alors d'une manière qui paraît étrange, car les abeilles ne lui conviennent pas toutes également. Avant tout, elle accorde sa préférence aux toutes jeunes. Les recherches ont établi que l'infection est la plus forte chez les abeilles fraîchement écloses, puis va en diminuant progressivement jusqu'au cinquième jour. Pratiquement, les acares ne s'introduisent plus dans les trachées d'abeilles âgées de plus de cinq jours, et ce fait joue un rôle capital dans l'évolution de la maladie. C'est, en quelque sorte, une défense spontanée de l'abeille contre l'acare, sa résistance par l'âge (*Altersresistenz*).

La transmission de l'acare a également été étudiée de près. Il s'est révélé qu'elle n'est possible que par contacts intimes, par frôlements directs, favorisés par la grande promiscuité dans laquelle vivent les abeilles. Les poils dont leur corps est recouvert se pénètrent mutuellement. Des abeilles parfaitement saines, isolées d'autres abeilles malades par un simple treillis, et avec lesquelles elles se nourrissaient réciproquement, ne furent pas contaminées du tout. Ainsi donc, les acares ne peuvent être transmis ni par l'homme, lors des manipulations, ni par les ustensiles dont il fait usage. Les rayons provenant d'une ruche acariosée peuvent être réemployés sans risques après un certain temps.

Dans la plupart des cas, *la propagation de la maladie* dans une région jusqu'alors indemne est imputable à des achats de colonies ou de reines malades. S'il s'agit d'une infection à un faible degré, l'apiculteur ne remarque souvent absolument rien durant des années. Pourtant, en secret, les acares se multiplient bel et bien. Une guérison spontanée ne saurait intervenir. A chaque printemps, ces ruchées perdent une grande quantité de leurs butineuses et sont irrémédiablement condamnées à périr après un temps plus ou moins long. Et ce temps est largement suffisant pour que d'autres colonies ne manquent pas d'être contaminées à leur tour. Les abeilles se trompent de ruches bien plus souvent qu'on le suppose. Il leur arrive de s'introduire non seulement dans les autres colonies de leur propre rucher, mais on peut affirmer qu'elles vont aussi fréquemment élire domicile dans des ruchers parfaitement étrangers. Bien entendu, les essaims volages constituent naturellement et toujours un autre sérieux danger. Comme on le voit, l'acare a réellement libre carrière de se propager. Lors de la première sortie de propreté, au printemps,

l'apiculteur observe des abeilles tombées et se traînant à terre (Krabbler). Après trois ou quatre ans, une colonie succombe, première victime des acares. On connaît des cas où il s'est écoulé huit et jusqu'à dix années avant le premier effondrement. Ces colonies fortement atteintes ont littéralement fondu et on les trouve réduites à l'extrême. Un infime reste subsiste encore, qui disparaît promptement. Très souvent, ce petit groupe d'abeilles perd le contact avec ses provisions et on le trouve mort de faim non loin de grandes quantités de nourriture. Avant de mourir, les abeilles s'enfoncent dans les cellules vides, comme si elles y avaient cherché jusqu'au dernier moment une ultime goutte de miel. Mais il existe encore d'autres indices extérieurs qui permettent à l'apiculteur praticien de conclure à l'acariose avant de demander un examen microscopique. C'est ainsi que des colonies fortement infectées possèdent néanmoins un abondant couvain, même pendant les mois d'hiver. Du couvain non couvé, si l'on peut ainsi parler.¹ Il n'est pas rare non plus que leurs rayons soient souillés de taches de dysenterie. Les troubles causés par les acares obligent les abeilles à vider prématurément leurs intestins. La mortalité hivernale des colonies malades est notablement plus grande que chez les colonies saines. Cette mortalité est proportionnelle au degré de l'infection. L'expérience a montré que le moment critique apparaît lorsque l'infection atteint le 50 %. Les ruchées atteintes à un degré moindre peuvent surmonter la crise et même se reconstituer au cours de la saison, malgré leur faiblesse initiale. En été, c'est à peine si l'on se rend compte d'une attaque d'acariose. Les abeilles continuent à récolter nectar et pollen, malgré que leurs trachées soient remplies d'acares à tous les stades de développement. On cite même des cas de ruchées fortement contaminées dont le produit ne fut pas inférieur aux autres du même rucher. La présence des acares semble ne causer aucun préjudice aux abeilles durant tout l'été.

(*A suivre.*)

le trad. *Ed. Fankhauser.*

RAPPORT

présenté à l'assemblée des délégués, le 8 mars 1947

(*Suite*)

Il faut avouer aussi que les apiculteurs qui refusaient de céder leur récolte au prix officiel ont malheureusement contribué à favoriser la concurrence du miel étranger. Si en 46, année de maigre récolte, notre miel a facilement pu s'écouler, en sera-t-il de même, cette année-ci, en cas de forte récolte, ce que nous souhaitons vive-

¹ *Note du trad.* : Une nette disproportion entre l'étendue du couvain et la population constituée, à elle seule, un indice presque certain d'acariose.

ment ? Ne risquons-nous pas alors de rencontrer de grosses difficultés pour l'écoulement du miel suisse ? Nous constaterons alors que ces apiculteurs indisciplinés, qui trouvaient trop bas le prix officiel, se hâteront de jeter sur le marché leurs produits à n'importe quel prix.

N'oublions pas qu'à côté de certains miels étrangers dont la qualité et la propreté laissent à désirer, il y en a d'autres, le Guatemala, par exemple, qui sont assez appréciés de nos consommateurs, d'autant plus qu'on a soin de les présenter dans des emballages très attrayants. Je connais un grossiste qui a commandé, cette année-ci, 30,000 boîtes avec vignette et texte, avec également d'ailleurs l'inscription indiquant l'origine étrangère du contenu. Une autre grande maison qui s'est approvisionnée de miel étranger a dépensé 20,000 francs environ pour l'installation d'appareils en vue de la fonte, de la clarification et la mise en boîtes.

Tout récemment, il est entré encore 160 tonnes de miel américain. C'est vous dire, Messieurs, qu'il faudra compter avec une sérieuse concurrence à l'avenir.

Aussi votre comité compte-t-il, d'entente avec les dirigeants de la Société alémanique, faire des démarches pour freiner autant que possible l'entrée en Suisse de miels d'origine étrangère.

Il faudra aussi que dans toutes les sections de la Romande, les membres des comités prennent la peine d'organiser le contrôle qui a été bien négligé pendant ces années de misère. La carte de contrôle sera de nouveau exigée par les négociants qui veulent avoir une preuve qu'il s'agit vraiment de miel du pays. Pour tout ce qui concerne le contrôle : règlement, étiquettes S.A.R., etc., veuillez vous adresser à M. Dietrich qui s'empressera de vous communiquer tous les renseignements désirés. Que chaque président considère donc comme un devoir d'organiser le contrôle dans sa section ; qu'il le fasse en temps voulu en se conformant au règlement qu'il doit posséder.

Les apiculteurs devront même exercer une certaine surveillance dans le commerce du miel et faire le nécessaire par eux-mêmes ou par l'intermédiaire des comités pour que les inspecteurs cantonaux des denrées alimentaires interviennent et dénoncent ces peu scrupuleux négociants qui vendent du miel étranger pour du miel suisse. Tout récipient contenant du miel de provenance étrangère doit porter l'inscription en lettres de deux cm. : « Miel étranger ».

Le miel, au prix où il se vend actuellement, est presque un article de luxe ; on le prend surtout comme remède et fortifiant ; il convient dès lors de le livrer dans de bonnes conditions. Qu'il soit propre, appétissant !

Les boîtes en fer blanc ou en aluminium non oxydables réapparaissent sur le marché, mais en petites quantités ; les fabriques de cartonnage ont beaucoup de peine à obtenir les matières premières pour les boîtes en carton paraffiné ; il est donc prudent de ne pas attendre le moment de la récolte pour passer les commandes. Les comités de sections rendraient service à leurs membres en réunissant les commandes individuelles ; on diminuerait ainsi les frais de transport qui augmentent beaucoup les prix de ces emballages.

On ne saurait assez recommander aux sections ou mieux aux fédérations cantonales de profiter des foires ou expositions régionales pour exposer et vendre le miel de leurs membres. Les finances de la Romande ne permettent pas, pour le moment, d'organiser une exposition au Comptoir de Lausanne. Nous ne pourrions envisager la chose que dans le cas où l'on nous permettrait non seulement d'exposer, mais encore de vendre nos produits et de réaliser alors un bénéfice qui compenserait les frais d'exposition.

Les causeries à la radio sur les vertus du miel sont un excellent moyen de réclame qu'il ne faut pas négliger.

Un geste de sympathie et d'entraide s'imposait en faveur de nos amis d'outre-Jura, si éprouvés par la guerre dévastatrice. A cet effet, une souscription a été ouverte dans le *Bulletin* ; le montant des souscriptions s'est élevé au chiffre de 1865 francs dont 1330 ont été remis aux apiculteurs français et 535 à nos collègues belges.

Il faut féliciter les sections du Jura-Nord et de l'Ajoie pour l'organisation de la journée franco-suisse, le 4 août à Delle. A cette occasion également, des dons généreux en nature et en argent ont été remis aux apiculteurs sinistrés du Jura français.

C'est la « Genevoise » qui a bien voulu se charger d'organiser les journées de la Romande, les 22 et 23 juin. Inutile de dire que nos amis de Genève ont bien fait les choses, comme ils en ont l'habitude. A cette occasion, nous avons la joie de célébrer le 70^{me} anniversaire de la fondation de la Société romande d'apiculture. Grâce à un travail de patience de notre ami Farron, votre président a pu intéresser les apiculteurs présents en retraçant brièvement l'histoire de notre chère Romande dès son origine. M. Gaud a retracé ensuite la vie et les mérites du grand apiculteur Bertrand, auteur de la *Conduite du rucher*, ouvrage actuellement en réédition. Merci donc au cher président de la « Genevoise », M. Niquille, à ses collègues du comité et tout spécialement à M. Horrisberger, qui se sont dépensés sans compter pour la réussite de ces inoubliables journées.

(A suivre.)

L. Gapany.

Rapport de l'inspecteur cantonal des ruchers pour l'année 1946

(Suite et fin)

Maladies

1. *Acariose*. — De plus en plus, les apiculteurs s'adressent au Liebefeld, à l'inspecteur régional ou cantonal lorsqu'ils aperçoivent quelque chose d'anormal chez leurs abeilles. Les analyses d'abeilles et de rayons de couvain qui sont demandées prouvent que l'on est désireux de savoir, de connaître le mal, et ensuite de chercher à y porter remède. L'acariose des abeilles commence par atteindre une colonie, puis si l'on n'y prend pas garde, elle passe à une autre et finit par envahir tout le rucher. Il faut veiller. Il y a encore des apiculteurs qui veulent ignorer cette maladie de l'abeille adulte et qui négligent d'appliquer les traitements préconisés par le Liebefeld. Tant que tous n'auront pas compris que la lutte contre le parasite est nécessaire, des cas nouveaux surgiront.

Depuis 1941 à aujourd'hui, ainsi que le prouve la récapitulation suivante, le nombre des ruchers malades est en augmentation.

1941	15 localités	avec	31 ruchers	malades
1942	21	»	24	»
1943	17	»	20	»
1944	40	»	64	»
1945	59	»	90	»
1946	70	»	137	»

En 1946, nous avons donc trouvé des cas d'acariose plus nombreux que les années précédentes, nous n'indiquerons pas les noms des localités, mais seulement ceux des districts avec le nombre de ruchers malades.

<i>Districts</i>	<i>Ruchers</i>	<i>Districts</i>	<i>Ruchers</i>
Aigle	7	Orbe	4
Aubonne	8	Oron	8
Avenches	2	Payerne	11
Cossonay	15	Vevey	19
Echallens	2	Grandson	6
Lausanne	18	Yverdon	8
Lavaux	7	Rolle	—
Morges	6	La Vallée	—
Moudon	9	Pays d'Enhaut	—
Nyon	7		

Total 137 ruchers malades, dans 70 localités

56 ruches malades à 60 % et plus furent détruites.

17 ruches malades sont mortes au cours de l'hiver.

132 ruches malades sont traitées.

Les indemnités versées pour 56 colonies détruites se montent à fr. 672.— (fr. 12.— en moyenne par colonie.)

Les traitements généraux décidés par l'inspecteur cantonal avec l'approbation du département de l'Intérieur, ces années passées, et appliqués par quelques inspecteurs régionaux, ne pouvant être répétés parce que trop coûteux, n'ont pas donné les résultats appréciables. Il faut arriver à ce que l'apiculteur traite lui-même ses ruches chaque année.

Conférence de l'acariose à Zoug, les 6 et 7 avril. — L'acariose répandue principalement en terre romande, préoccupe les apiculteurs de Suisse alémanique. Ils la redoutent et cette année, quoique le parasite de l'abeille n'ait pas encore fait des dégâts massifs chez eux, une conférence de l'acariose fut décelée et eut lieu à Zoug, au Rosenberg.

La Société suisse des amis des abeilles y convoqua tous les inspecteurs des ruchers et les présidents des sections d'apiculture. Les sociétés tessinoises et romandes y furent invitées.

Deux journées entières de renseignements, d'échanges de vues sur le problème de l'acariose, la propagation, la biologie, la lutte, l'organisation par les moyens divers pour enrayer le mal. On entendit successivement les conférences de M. le Dr Hunkeler, vétérinaire à Lucerne, sur les mesures à prendre contre l'extension de l'acariose et les devoirs des inspecteurs et des apiculteurs. La vigilance des uns et des autres est indispensable. De ce riche exposé, nous retenons en particulier ceci : les abeilles peuvent être malades pendant quatre à cinq ans, sans que l'apiculteur s'en aperçoive. Chaque fois qu'une colonie paraît douteuse, il faut envoyer des échantillons au Liebefeld. La réglementation de la vente doit être complétée par des certificats d'origine. Les colonies des ruchers malades ne doivent en aucun cas être vendues. C'est ensuite à M. H. Schneider, du Liebefeld, de prendre la parole. *L'acariose dès son origine*. Pour la combattre, il faut bien en connaître la biologie. Il insiste sur la résistance des abeilles âgées de plus de cinq jours. Cette résistance joue un rôle capital dans l'extension de la maladie. *La transmission* du parasite a été également étudiée de près. Des abeilles saines, séparées d'infectées, simplement par un grillage et s'alimentant de part et d'autre, ne furent pas contaminées. L'acare ne se laisse pas transporter, ni par les aliments, ni par les hommes. Les rayons des colonies infectées peuvent donc être utilisés à nouveau sans danger. L'extension de la maladie dans les régions indemnes provient la plupart du temps d'achats de colonies ou de reines. Si l'infection est faible, elle peut passer longtemps inaperçue, mais le mal chemine d'autant plus sûrement qu'on ne s'en doute pas. La colonie ira à sa perte. En plus, des abeilles infectées se tromperont de ruche, et cela bien plus souvent qu'on ne pense, et le mal se répandra.

Les chances pour une colonie d'échapper à la mort diminuent avec le degré d'infection : 50 % est le point critique. Au-dessous de ce pour cent, les colonies peuvent subsister, mais elles sont très affaiblies. Elles se relèvent cependant durant l'été.

M. le Dr Morgenthaler parla ensuite des traitements, de la préparation d'un traitement général. Puis il donne connaissance des résultats satisfaisants obtenus par le remède de Frow, dans la région du Seeland particulièrement. Mais l'expérience a montré qu'après quelques années la maladie réapparaissait. Aussi, les apiculteurs doivent-ils préserver leurs colonies en les traitant régulièrement. A la suite d'expériences fâcheuses, avec le remède de Frow, dans le nord-est de la Suisse, M. Morgenthaler conseille le traitement au carton soufré qui a déjà fait ses preuves en 1928 à La Rippe. Il a l'avantage de ne jamais provoquer le pillage. Peu après le traitement, tout redevient normal dans la colonie. Il sera appliqué dans la région de Langenthal où un important foyer d'acariose a été découvert.

Dans la discussion, M. le Dr Fluckiger, vétérinaire fédéral, insista sur l'importance qu'il y a de surveiller le commerce des abeilles. Il faut arriver à contrôler régulièrement les éleveurs de reines, les commerçants en abeilles, en essaims naturels ou artificiels.

Nous ne serons jamais trop sévères, c'est le plus souvent par le commerce, l'expérience l'apprend, que les maladies en général se répandent.

La deuxième journée de cette réunion fut consacrée à une discussion générale entre les inspecteurs des diverses régions de la Suisse. Chacun y apporta sa contribution. Les uns faisant part de leurs expériences, les autres de leur espoir d'avoir raison de ce parasite de l'abeille.

2. Loque européenne. — Nous n'avons pas de remarques très spéciales à faire au sujet de cette maladie du couvain qui apparaît surtout au printemps. Elle est parfois bénigne, passagère, mais souvent aussi virulente et tenace. Il semble que la gravité des épidémies dépende des conditions atmosphériques et

climatiques. Pour déclancher la maladie, la présence des bacilles ne suffit pas, d'autres facteurs doivent intervenir, ceux relatifs à la race, au temps et à la nourriture. Le moyen le plus sûr pour être à l'abri de la loque européenne est de maintenir ses colonies fortes, en renouvelant ses reines.

Nous signalerons deux cas de loque européenne qui furent particulièrement graves. L'un à Cossonay, l'autre à Oron-la-Ville. Au premier examen, nous avons cru à la loque américaine dont nous reconnaissons les caractères particuliers, mais l'examen microscopique nous fit déceler la loque européenne.

Le changement de reine, l'élimination des rayons de couvain malade, le resserrement de la colonie suffisent le plus souvent pour rétablir la colonie. L'inspecteur des ruchers appelé à se prononcer estimera la force de la colonie, l'état général de la ruche, propreté, rayons, couvain, avant de détruire la colonie sans autre. Les ruchers atteints par le bac. Pluton doivent être surveillés, car même après la guérison, au printemps suivant le mal peut réapparaître si les causes de l'infection n'ont pas été supprimées.

En 1946, 35 ruchers ont été annoncés, atteints de loque européenne, avec 72 ruches malades dont 52 furent détruites. Les autres ont été traitées. Les indemnités versées se montent à fr. 2151.60, indemnité moyenne fr. 41.40.

<i>Districts</i>	<i>Localités</i>	<i>Ruchers</i>	<i>Ruches malades</i>	<i>Ruches détruites</i>
Aigle	Ormont-Dessous	1	1	1
Aubonne	Ballens	1	1	1
	Allaman	1	1	1
	Aubonne	3	3	3
	Vufflens-la-Ville	1	2	—
Cossonay	L'Isle	1	1	1
	Cossonay	1	6	1
	Poliez-le-Grand	1	1	1
Echallens	Renens	1	9	3
	Jouxteus	1	1	1
Lausanne	Savigny	1	1	1
	Puidoux	1	2	2
Morges	Morges	1	1	1
Moudon	Brenles	1	6	6
Oron	Oron-la-Ville	1	2	2
	Les Cullayes	2	4	3
Payerne	Missy	1	3	1
Vevey	Chardonne	3	6	6
	Blonay	1	1	1
	Corsier	3	5	5
Yverdon	Démoret	1	1	1
	Molondin	3	7	7
	Orges	1	3	—
	Vugelles	1	2	2
25 localités		35	72	52

3. *Loque américaine.* — Un rapide coup d'œil rétrospectif depuis 1941 nous prouve que cette maladie est tenace malgré la vigilance des apiculteurs et des inspecteurs de ruchers.

<i>Années</i>	<i>Ruchers</i>	<i>Ruches suspectes</i>	<i>Malades</i>	<i>Ruches détruites</i>
1941	16	137	32	31
1942	27	313	129	124
1943	35	478	145	142
1944	23	130	49	49
1945	14	139	32	32
1946	24	134	46	46

Répartition des foyers trouvés au cours de l'année 1946.

<i>Districts</i>	<i>Localités</i>	<i>Ruchers</i>	<i>Ruches malades</i>	<i>Ruches détruites</i>
Aigle	Ormont-Dessus			
	Ormont-Dessous	5	6	6
	Aigle	2	4	4
Aubonne	Bière	4	7	7
Lausanne	Savigny	1	3	3
Orbe	Orbe	1	1	1
Oron	Palézieux	1	3	3
Payerne	Corcelles	5	5	5
Yverdon	Molondin	4	16	16
Vevey	Monts de Corsier	1	1	1
		24	46	46

Il reste dans ces ruchers 104 ruches dans lesquelles nous n'avons pas trouvé de mal apparent, ces colonies sont cependant suspectes. La surveillance particulière que nous avons exigée depuis quelques années nous autorise à l'affirmer. Quoique les ruchers des régions d'Aigle, des Ormonts aient été suivis d'une façon toute spéciale, nous avons retrouvé quelques cas de loque américaine. L'emploi de matériel qui avait été momentanément abandonné n'est pas étranger à la réapparition du mal. A Bière également, des cas qui ont échappé l'an passé ont été découverts cette année. Nous pensons tenir un vieux foyer important, chez un apiculteur récalcitrant. Nous avons eu quelque peine à le convaincre que la destruction, non seulement des abeilles, mais de tout le vieux matériel impossible à désinfecter, était le seul remède efficace. Cet apiculteur pensait sauver ses colonies en les traitant au moyen du cibazol. Nous reviendrons plus loin sur l'emploi des sulfamides contre la loque américaine. Les indemnités versées en 1946 pour 46 colonies détruites se montent à fr. 2704.35 Indemnité moyenne fr. 58.80.

D'après les cas divers, retrouvés au cours de l'année, dans les localités où nous avons détruit des ruches malades, ces années dernières, nous en déduisons, que non seulement les ruchers malades doivent être surveillés de très près, mais aussi ceux du voisinage.

Au début, le mal peut passer inaperçu aux yeux de l'inspecteur, tandis que par la suite, il est visible nettement. Les visites du printemps, l'examen du couvain doit être fait très consciencieusement. Les sections d'apiculture devraient multiplier les réunions dans les ruchers de leurs membres. Trop d'apiculteurs ne savent pas distinguer le couvain sain de celui qui est malade. Ce printemps, même un médecin croyait que ses ruches étaient atteintes de loque. Aussi, nous fait-il appeler. Les cellules qui lui semblaient malades avaient du pollen couvert de moisissure. Divers types de champignons comme le *Péricystis alvei* se développent sur le pollen et le font moisir en hiver. Ce champignon n'est pas dangereux et n'infecte pas les abeilles. Il existe cependant deux types de moisissures plus redoutables parce qu'elles s'attaquent au couvain et sont très pathogènes pour les larves d'abeilles. Ce sont le *Péricystis* et l'*Aspergillus flavus*.

Traitement de la loque américaine au moyen des sulfamides

Le traitement de loque au moyen des sulfamides a déjà attiré l'attention des apiculteurs suisses. Des essais ont été faits aux Etats-Unis, au Maroc et en France.

D'aucuns affirment déjà pouvoir guérir les maladies microbiennes des abeilles par ce moyen. Les journaux apicoles français pronent ce remède et se

réjouissent à la pensée que dans un avenir très proche, les loques pourront être combattues par l'emploi des sulfamides appropriées et convenablement utilisés. Pourtant quelques voix sont d'un avis contraire, ainsi le directeur d'un service vétérinaire reste fort sceptique et confirme l'opinion exprimée par nos hommes de sciences suisses, particulièrement compétents en la matière.

M. Jouve dont je pense intéressant de citer l'essentiel de sa conclusion, s'exprime ainsi : « Je crois utile de dire aux apiculteurs : gardez-vous de tout engouement qui vous ferait négliger d'autres principes de lutte qui ont fait leurs preuves. Souvenez-vous qu'à la base de la loque maligne ou américaine, il y a la spore du bacillus larvae et que tant que vous ne l'aurez pas détruite, tous vos efforts resteront vains. La destruction par le feu est l'unique méthode que l'on puisse conseiller avec certitude. »

Sacbrood. Couvain refroidi, maladie de la forêt

Il semble que cette année, il y ait eu une recrudescence de sacbrood, d'un sacbrood particulier, rarement observé jusqu'à présent. Nous avons transmis au Liebefeld les rayons que nous avons reçus. Il s'agit bien d'une maladie du couvain ressemblant au sacbrood, maladie peut-être plus grave, car les essais qui ont été entrepris prouvent qu'elle est contagieuse. Une colonie saine, nourrie avec du sirop dans lequel on a introduit des larves malades, a été contaminée. Une reine malade introduite dans une colonie saine l'a infectée.

Le Liebefeld étudie cette forme du sacbrood, aussi, si des cas nouveaux se présentent en 1947, nous prions les inspecteurs des ruchers d'envoyer les rayons de couvain à Berne.

Nous avons reçu un certain nombre de fragments de rayons avec du couvain gris, refroidi, non pathogène. A part cela, il nous a été signalé plusieurs cas de paralysie ou maladie de la forêt qu'on peut confondre avec l'acariose. Ce mal est en général passager ; il disparaît avec la miellée qui l'a produit. Un sirop de sucre administré à la colonie suffit à faire disparaître cette paralysie.

Visites

Au cours de l'été, nous avons eu la visite de plusieurs apiculteurs français, adjoints au service vétérinaire des départements de la Loire, de l'Orne et du Jura, qui désiraient se documenter sur la façon dont nous avons organisé la lutte contre les maladies microbiennes et parasitaires des abeilles. Nous avons fait notre possible pour leur être agréable et pour les documenter. Ils sont repartis enchantés de leur visite en Suisse. Les correspondances que nous avons échangées contribueront à renouer les relations, momentanément interrompues. Les ruchers français ont beaucoup soufferts de la guerre, aussi les maladies, la loque américaine et la loque européenne ont fait des ravages massifs dans nombre de départements. La lutte pour rétablir la santé des ruchers sera longue et dure.

Renseignements

L'inspecteur cantonal reçoit à chaque instant de nombreuses demandes de renseignements, occasionnant une correspondance importante et suivie. Avec le Liebefeld, nous entretenons des relations constantes, aussi tenons-nous au terme de ce rapport à remercier M. le Dr Morgenthaler ainsi que ses collaborateurs pour toute l'attention, la sollicitude qu'ils consacrent à maintenir la prospérité des ruchers.

Morges, le 28 janvier 1947.

L'inspecteur cantonal :

A. VALET.

Traitements antiparasitaires et apiculture

La « Revue romande d'agriculture, de viticulture et d'arboriculture », publiée par l'U. S. A. R., sous la direction des stations fédérales d'essais, encartée dans la « Terre Vaudoise », ce qui lui assure une large diffusion, donne un article de M. Paul Bovey, entomologiste aux stations fédérales d'essais, à Lausanne, sur les traitements antiparasitaires et l'apiculture.

Cet article important mérite d'être signalé aux lecteurs du *Bulletin* de la Société romande d'apiculture. Il expose, avec la plus grande clarté, les relations entre l'agriculture et l'apiculture. Il explique la nécessité de la lutte antiparasitaire, la suprématie de l'arme chimique et, d'autre part, l'obligation de préserver des effets de la lutte les abeilles, auxiliaires indispensables de la fécondation des fleurs de fruits et de graines. Les relations entre apiculteurs et agriculteurs devraient être confiantes et non prétextes à conflits.

M. Bovey donne, sur les principaux produits employés contre les parasites et leur influence, des explications judicieuses et convaincantes. Ses conseils, précis, détaillés, sont accompagnés de suggestives reproductions photographiques et terminées par quelques principes que nous voudrions être des directions légalement imposées. Nous croyons utile de les transcrire, afin que tous les apiculteurs sachent que leurs intérêts sont défendus par les stations d'essais arboricoles et pour qu'ils se fassent les propagateurs des mesures envisagées par elles. Voici ces principes, reproduits avec l'autorisation de la Station fédérale d'essais agricoles :

1. Aucun traitement à base d'arsenic, de DDT ou d'Hexa ne doit être appliqué sur des arbres en fleurs.
2. S'il y a des fleurs mellifères sous les arbres qui doivent être traités avec ces produits, faucher l'herbe avant l'application ou, s'il s'agit de dents-de-lion, opérer lorsque les fleurs sont fermées.
3. Ne pas attendre pour traiter au dinitrocrésol des champs de céréales que les mauvaises herbes soient en fleurs.
4. Traiter au DDT ou à l'Hexa, contre le méligèthe, au moment favorable, c'est-à-dire lorsque les plantes sont encore en boutons et non durant la floraison.
5. Dans les champs de pommes de terre, arracher les mauvaises herbes en fleurs, s'il y en a, avant l'application d'un traitement à l'arséniate ou au DDT.

Il est certains que les pertes d'abeilles par suite des traitements antiparasitaires seraient singulièrement réduites, si ces sages prescriptions étaient consciencieusement appliquées. A. G.



Saviez-vous que...

- le venin d'abeilles renferme des vitamines B 2 ;
- la famille des abeilles comprend plus de 20,000 espèces ;
- les fourmis sont particulièrement économes puisqu'elles vont jusqu'à nourrir les larves de leurs propres excréments ;
- l'abeille ne dépose pas une goutte de son venin dans les cellules à miel pour empêcher la fermentation ;
- St-Médard, évêque de Noyon au VI^{me} siècle, était considéré comme le saint gardien des ruches ;
- qu'en 1946 le gouvernement des E. U. avait demandé aux apiculteurs américains d'accroître le nombre général des colonies de 8 %.

Fécondation artificielle des reines

C'est en 1927-1928, que la méthode Watson, pour la fécondation artificielle des reines, a été employée, pour la première fois, au Bee culture Laboratory of U. S. A. Depuis lors, de grands progrès ont été réalisés dans cette voie ; qu'on en juge.

M. Rousseau, directeur du laboratoire national apicole de Bures-sur-Yvette, qui vient de faire un voyage d'études de trois mois aux Etats-Unis, rapporte que la méthode d'insémination artificielle des reines est parfaitement au point actuellement et qu'elle est entrée dans le domaine de la pratique. Certains gros éleveurs de reines engagent pour leur propre compte des opérateurs spécialisés qui, durant la période d'élevage, pratique la fécondation artificielle des jeunes majestés. Les résultats sont excellents, puisque le 80 % de réussites a été atteint. M. Rousseau doit se procurer l'outillage nécessaire, aussi la France aura-t-elle bientôt une station spécialisée d'insémination artificielle. Quand aurons-nous la nôtre ?

Attention aux sulfamides

La presse apicole américaine ne tarit pas d'éloges sur les résultats merveilleux obtenus par l'emploi des sulfamidés dans la lutte contre la loque américaine et européenne. Mais voici un autre son de cloche, une mise en garde de M. Rousseau, directeur du laboratoire national apicole de France :

« Il n'est pas douteux que l'administration de sulfamidés à des colonies atteintes de la loque américaine, a pour effet d'arrêter la pourriture du couvain et de permettre le nettoyage des cadres par les abeilles. Mais ces faits constatés s'accompagnent de conséquences sans doute non immédiates et cependant réelles, qui sont notamment :

- a) la dissémination de la maladie à l'état latent et qui se réveillera en forte épizootie dans un temps prochain ;
- b) la création d'une loque américaine dont les bacilles ne seront plus sensibles aux sulfamides. Cette perte de l'efficacité étant due au phénomène dit de « sulfamidorésistance ».

Il est donc, pour l'instant, déconseillé et je dirai plus exactement interdit d'utiliser les sulfamides pour le traitement de la loque américaine en dehors des expériences qui peuvent être autorisées par les directions des services vétérinaires.

Miel et aluminium

Certains auteurs ont soutenu que l'aluminium, utilisé pour l'emballage du miel ou en peinture appliquée à l'intérieur des extracteurs et bidons à miel, serait toxique. Or, nous lisons dans l'*American Bee Journal* que cette propagande contre l'emploi de l'aluminium est purement commerciale et qu'elle ne repose sur aucun fondement scientifique.

Les abeilles à la guerre

En novembre 1944, les Anglais attaquèrent Tanga, le port le plus septentrional de l'Est africain allemand. Les troupes, surtout indiennes, débarquèrent au nord de la ville et en approchèrent à travers une brousse dense un peu comparable à une jungle. Les abeilles, nombreuses dans cette région, dérangées par le passage des soldats, les attaquèrent. L'offensive anglaise échoua et dut être renouvelée plus d'un an après, avec succès cette fois ! (*La Nature.*)

En Belgique

Le Ministère de l'agriculture mettra à la disposition des apiculteurs belges, au cours de cette année, 800 tonnes de sucre dénaturé, soit 400 tonnes en mars et le reste après la récolte des betteraves à sucre. On compte actuellement en Belgique environ 107 mille colonies et 17 mille apiculteurs.

Les Anglais prennent goût au miel

L'Australie exportera cette année 6000 tonnes de miel sur l'Angleterre, c'est-à-dire deux fois plus que l'an dernier.

Avant la guerre, la moyenne des importations britanniques

de miel atteignait 5000 tonnes sur lesquelles l'Australie en fournissait 300. Cette année, la Grande-Bretagne importera 8500 tonnes de miel.

Les chatons... refoulés à la frontière

Au passage de la frontière franco-suisse de Moillesulaz, on pouvait voir, ces jours derniers, un amas de bouquets de branches de saule dont les chatons n'avaient pas été admis à pénétrer en territoire helvétique.

En Suisse, il est interdit de les couper : on laisse ainsi aux abeilles le pollen dont elles ont besoin pour élever leur couvain. Aussi les chatons ont-ils été rares à Genève et plus d'un Savoyard en partant pour la cité de Calvin, en avait cueilli une gerbe dont il projetait de faire don à quelque parente ou amie. Hélas ! ce cadeau poétique n'est jamais parvenu à destination. Le douanier suisse est courtois mais inflexible ; il applique avec fermeté le règlement qui interdit l'entrée de tous végétaux ligneux, à l'exception des résineux. Z.

Station d'observation du Locle

Rapport sur l'année 1946

1. Remarques générales sur le temps et la récolte

Semblable en tout point à sa devancière, l'année apicole 1946 débute très tôt dans notre région. Dès la mi-avril, la température s'élève à 20° certains jours. Quelques douces ondées développent rapidement la végétation et c'est un élan prometteur constaté avec joie dans l'ensemble des ruchers.

Les premières sources de nectar d'une certaine importance, sont signalées par l'apparition des dents-de-lion dès le 18 avril déjà ; puis les érables ouvrent à leur tour, leurs vertes corolles aux butineuses.

Malgré une pression barométrique très basse pour notre altitude (672 mm.), le temps se maintient favorable pour nos abeilles jusqu'au 12 mai. Dès cette date, sous l'effet d'une pluie abondante, la température baisse ; la neige même est mélangée à la pluie et la crête de Sommartel est blanche ! Le 16 mai, le thermographe marque 2° sous zéro ; le 17, il grésille au Locle. Ce temps maussade et pluvieux persiste avec des sautes très brusques de température néfastes pour nos abeilles. Le 25 mai, un formidable orage de grêle s'abat sur notre région ; les champs labourés et les pâturages sont blancs, spectacle navrant ! Dès le 5 juin, le temps se remet au beau pour 4 jours seulement car dès le 9, de nouvelles perturbations forcent à la réclusion les bataillons de butineuses jusqu'au 25 environ. Avec le soleil qui revient, l'agriculteur avec une hâte fébrile, fauche ses prairies faisant ainsi disparaître en quelques jours les principales sources de nectar à nos abeilles.

La première semaine de juillet fut belle et chaude (+ 28°) et permit d'enregistrer les dernières augmentations de la saison. Les semaines suivantes nous réservèrent un temps extrêmement varié ; de belles et chaudes journées furent entrecoupées par des orages ou des pluies parfois diluviennes maintenant le temps dans une grande instabilité et c'est ainsi que dès le 5 juillet, malgré de belles nuits douces avec de fortes rosées, malgré de chaudes et tranquilles journées, aucune augmentation ne fut enregistrée.

En résumé, dans notre région, la petite récolte de l'année s'est effectuée du 2 au 12 mai sur érables et dents-de-lion, du 4 au 9 juin, sur la sauge des prés, l'esparcette, les réponses, etc., et du 29 juin au 5 juillet sur le thym, les lottiers, les scabieuses, etc.

2. Remarques sur les indications des graphiques

La saison ayant été d'une manière générale pluvieuse, fraîche, les indications de l'hygrographe furent de ce fait assez élevées. Le 20 avril avec + 20° l'on constate 60 % d'humidité de l'air ; le 2, avec la même température, 55 % ; les 3 et 4 mai, journées de récolte, avec 20 degrés, on note 65 % et avec 15, 70 %. Du 4 au 9 juin, avec les températures moyennes de 20 degrés, c'est avec le 60 % et au-dessus d'humidité de l'air, que la sécrétion du nectar est favorisée. Le 4 juillet, la température record de 28 degrés donne un pour cent de 57 d'humidité de l'air ; ce jour, l'augmentation fut de 1 kg. 300.

Les températures les plus basses en cours de saison furent enregistrées le 17 mai par — 2° à 5 heures le matin et le 18 par 0 degré à 5 heures également. A noter également, que les 12 et 15 juin, le thermographe ne marqua, au lever du jour, qu'un seul degré au-dessus de zéro.

La pression barométrique fut dans son ensemble un peu inférieure à la moyenne qui à notre altitude est d'environ 682. Des pressions de 665 à 670 et 675, nous ont gratifiés d'un temps très agréablement doux durant la dernière semaine d'avril. La plus haute pression fut enregistrée par 690. le 30 juin, par une merveilleuse journée avec + 25 degrés et 62 % d'humidité de l'air ; l'augmentation fut ce jour de 800 gr. environ.

Dans notre région et durant la période de nos observations, soit du 16 avril au 16 septembre, il est tombé 825 mm. d'eau pour 450 en 1945, année remarquablement sèche.

Ces chutes d'eau se répartissent comme suit :

du 14 avril au 25 mai	200	mm.
du 26 mai au 13 juin	150	»
du 14 juin au 30 juin	135	»
du 1 juillet au 15 juillet	50	»
du 16 juillet au 21 juillet	25	»
du 22 juillet au 25 août	125	»
du 26 août au 15 septembre	140	»
soit au total	825	mm.

3. Fonctionnement des appareils

Toujours satisfaisante est la marche des appareils Stoppani. Par contre, la balance Schenkel exige toujours une grande surveillance pour n'obtenir finalement que des résultats manquant certainement de précision. Des remarques détaillées sur le fonctionnement defectueux de cette balance ayant déjà été fournies dans de précédents rapports, je signale le fait en passant en émettant le vœu qu'une amélioration dans la marche de cet instrument puisse intervenir.

4. Conclusions

Des différentes données qui précèdent, nous pensons pouvoir dire ce qui suit :

La récolte déficitaire de l'année (3-4 kg. en moyenne) est due en grande partie à des périodes pluvieuses et froides durant la floraison des prairies. L'année très avancée permit à nos abeilles d'emmagasiner en mai déjà, la plus grande partie de la récolte. En juin, le mois des fleurs par excellence, les abeilles purent récolter durant 7 jours au maximum et durant 4 en juillet. Malgré de belles et chaudes journées en juillet, malgré de belles nuits douces avec fortes rosées, aucune augmentation ne fut signalée dès le 6 juillet. Ni la terre imprégnée d'eau, ni les chauds rayons du soleil, ni les rosées bienfaisantes des nuits douces n'ont provoqué la dissolution de matières sucrées dans les plantes. Dans le cas où cette dissolution se serait produite pour certaines plantes tout au moins, il faudrait alors admettre que les pucerons faisaient grève ou mieux, n'existaient qu'en nombre bien restreint. Gel du 16 mai, grêle du 25, deux coups fatals apportés au développement et à l'épanouisse-

ment de la végétation, paraissent également devoir justifier dans une certaine mesure le manque de récolte.

Joie et espoir du printemps compensent tout de même dans une certaine mesure la déception causée par les bidons vides de l'été. Au travers de la froide grisaille de l'automne, réjouissons-nous déjà du printemps 1947 et des promesses qu'il nous réserve.

Le Locle, le 9 octobre 1946.

Georges Matthey.

Pesées des ruches sur bascules du 11 mars au 10 avril

Genève I, altitude 390 m., diminution 3500 gr. — Bex II, alt. 430 m., dim. 3500 gr. — Delémont, alt. 440 m., dim. 3500, 3500 et 4350 gr. — Territet, alt. 474 m., dim. 4200 gr. — Wavre, alt. 475 m., dim. 2950 gr. — Marnand, alt. 481 m., dim. 4500 gr. — Autavaux, alt. 483 m., dim. 4350 gr. — Berlincourt, alt. 505 m., dim. 1000 gr. — Senarclens, alt. 586 m., dim. 5750 gr. — Cressier (N), alt. 600 m., dim. 3050 gr. — La Ferrière, alt. 1080 m., dim. 1800 gr. — Ste-Croix, alt. 1090 m., dim. 2900 gr.

Stations d'observations

Delémont, alt. 440 m., dim. 3000 gr., température minima 9, maxima 20 degrés ; baromètre, pression minima 710, maxima 728 mm. — Châteauneuf, alt. 510 m., dim. 700 gr., aug. 2200 gr., température minima 1,3, maxima 25 degrés ; 16 jours avec précipitations, total 93,1 mm. (du 11 février au 10 mars, augmentation 300, dim. 1100 gr. ; température minima 4,5, maxima 15 degrés). — Grangeneuve, alt. 638 m., dim. 3250 gr., température minima 11,5, maxima 27 degrés ; 18 jours avec précipitations, total 175,2 mm.

La page de la femme

Je veux vous parler cette fois de l'apiculture dite pastorale ; sujet épineux qui a fait couler bien de l'encre, sujet dont je tardais toujours à vous entretenir ; mais c'est une épine dans mon cœur, que je veux enfin extraire.

Je ne fais pas d'apiculture pastorale, mais j'habite la montagne, et les apiculteurs de la plaine mènent leurs ruches près de chez moi ; c'est pourquoi je tiens à vous dire quelques mots de la réaction de mes abeilles devant ces « étrangères », et du travail dans mon rucher à l'arrivée de ces hôtes, que je n'ose qualifier d'indésirables, car loin de ma pensée l'idée de froisser aucun de vous.

Les apiculteurs de la montagne n'ont qu'une seule et unique récolte ; l'hiver est long et l'on ne peut commencer trop tôt le nourrissage stimulant à cause des retours de froid et le moment de la miellée étant là, les ruches de la montagne sont plus

faibles en population que les ruches transportées de la plaine ; si la miellée n'est pas abondante, le pillage se met instantanément de la partie et l'apiculteur montagnard ne peut entreprendre aucun travail au rucher sans provoquer ce pillage.

La première année que des ruches ont été menées tout près de chez moi, à l'automne il m'est resté deux ruches que j'ai pu sauver en leur donnant mes réserves de miel ; les années suivantes, j'ai pris mes précautions ; je ne faisais mes visites que tard le soir, mais quand même à tous moments les ruches faibles étaient importunées ; je devais les fermer ou les ouvrir et à la récolte du miel, qui était le moment du plus fort pillage, je connus de bien désagréables aventures.

Pour faire ce travail, je devais choisir le jour d'un grand orage, menaçant de durer ; imaginez-moi sans parapluie, piquée de toutes parts à travers les habits — vous connaissez l'humeur des abeilles ces jours-là — dégoulinante et grelottante ; mais c'était le seul moyen d'éviter le pillage et d'entretenir des relations de bon voisinage avec mes collègues de la plaine. Une autre année, l'orage s'arrêta plus tôt que je ne l'aurais désiré ; je dus interrompre mon travail, fermer mes ruches et les couvrir de draps de lit jusqu'à la fin de la journée ; les pillardes se jetèrent contre une fenêtre de mon laboratoire où un carreau n'avait pas de ciment ; j'avais assez à faire à les faire ressortir par la porte ; je n'ai eu de repos que la nuit venue, quand elles regagnèrent leurs ruches. Le lendemain, de bonne heure, j'ai arrosé l'entour de mon rucher avec de l'eau et du lysol, j'ai fait un grand feu avec beaucoup de fumée et j'ai pu rouvrir mes ruches.

Dans tout ceci, j'ai remarqué une chose : c'est que les abeilles qui pillaient étaient en grande partie métisses ; je résolus de croiser mes abeilles noires. J'écrivis au Tessin pour avoir des abeilles italiennes, mais jusqu'à maintenant je ne pus jamais en obtenir. Aussi je ne peux vous donner le résultat de mon expérience, mais mon raisonnement me paraît logique, le seul moyen d'avoir des abeilles sachant défendre leur logis était d'avoir une race métisse. Si l'une de vous a une idée intéressante sur ce sujet, j'aimerais beaucoup qu'elle me la communique.

Et maintenant, me permettez-vous, en conclusion, d'adresser une supplique à mes collègues de la plaine ?

Chers amis apiculteurs, si vous faites en plaine une récolte satisfaisante, mettons 7 à 10 kg. par ruche, en première récolte, sachez vous en contenter et laissez à vos amis montagnards, mal partagés par un hiver long, la chance d'en avoir autant. Et si votre récolte est vraiment insuffisante, menez vos abeilles à la montagne, mais choisissez un endroit non habité par les ruches d'un collègue montagnard.

Une bonne nouvelle

Ensuite des expériences faites à Liebefeld, et des analyses complètes faites par la doctoresse Maurizio, nous pouvons annoncer que le sucre en barres, offert sans coupons dans nos épiceries peut être donné en toute sécurité à nos abeilles. Ceci rassure tous ceux qui s'angoissaient à l'idée d'avoir des essaims et de ne pouvoir les nourrir. Les cinq kilos accordés pour la nourriture du printemps ont en effet disparu rapidement et il n'en reste guère que le souvenir, ce qui ne suffit pas à entretenir des essaims et de leur permettre de bâtir les beaux rayons qu'eux seuls arrivent à construire d'une façon parfaite. Il n'y a dans cette bonne nouvelle qu'un seul point noir, c'est celui du prix de ce sucre en barres. Mais on est habitué, hélas, depuis longtemps déjà, à ne plus demander leur avis à nos pauvres porte-monnaie.

Reliures

Notre fidèle relieur de la bibliothèque ne peut plus se charger des travaux qu'il exécutait jusqu'ici. Nous demandons s'il existe, parmi les membres de la Romande, un relieur de profession qui veuille se charger des quelques travaux que la bibliothèque demande chaque année. — S'inscrire auprès de M. le président Gapanz qui soumettra les offres au comité. *Schumacher.*

A propos d'une annonce

Le *Bulletin d'apiculture* d'avril contenait, à la page 132, une annonce concernant une brochure préconisant la construction d'une ruche simple, mais rapportant trois à quatre fois plus de miel. Un lecteur de cette brochure demande à son auteur :

Avez-vous des ruches de ce genre en exploitation ?

Quand ont-elles rapporté 60 kg. ou seulement 35 kg. de miel ?

Avez-vous chez vous des ruches « Carrousel » que vous présenterez dans une seconde brochure ?

Quand ont-elles rapporté 80 kg. ?

Avez-vous chez vous des ruches « Lumière » qui donnent plus de miel et où les abeilles ne piquent même plus ?

Peut-on voir chez vous ces diverses ruches ?

Vous comprendrez tout l'intérêt que suscitent vos découvertes, mais nous aimerions voir. Alors, Monsieur de la case 28, Bulle, votre identité, s. v. p.

La ruche gratte-ciel

Il n'est pas dans mes intentions d'abuser des colonnes du *Bulletin* par une polémique sur ce sujet. Il suffira de quelques lignes pour relever certaines allégations.

L'article de février n'avait certes pas pour but de lutter contre

le progrès, ni de combattre la ruche gratte-ciel, mais — à l'intention des amateurs de nos régions — de signaler les inconvénients d'une méthode et des dangers de certaines opérations. Bien des collègues amateurs sont de mon avis et même M. Cuénod, puisqu'il reconnaît que la méthode en question devra être simplifiée, que pour notre région il faudra prévoir de laisser une reine ; ce qui correspond parfaitement à mes observations.

Dans ce même article de février, il a été écrit que les Dombes — et non Combes — sont en Bourgogne, ce, conformément au Larousse qui cite : « Dombes, petit pays de Bourgogne, entre le Rhône et la Saône ». Or, il paraît que c'est faux. L'erreur ne m'est donc pas imputable.

La ruche gratte-ciel fera encore parler d'elle ; en attendant, souhaitons chance et succès à ses partisans et expérimentateurs.

Mystérieuse fécondation

Les observations mentionnées, en février, ne posent pas un principe ; elles permettent simplement d'émettre des doutes, d'être quelque peu sceptique, d'engager à chercher encore et sans cesse observer pour déceler, peu à peu quelques mystères. C'est bien ainsi que la plupart des apiculteurs ont compris.

A l'intention de M. G., je réponds qu'il est évident que la reine était marquée, car dans le cas contraire d'autres suppositions étaient permises et le fait n'aurait pas valu la peine d'être cité.

Le Pâquier, avril 1947.

P. Pasquier.

Chez nos amis Belges

Sous le titre « Nécrologie », la *Belgique apicole* nous annonce le décès de M. Jeunieux G., qui jusqu'à ces derniers jours dirigea l'excellent journal dont le titre est indiqué ci-haut. Il est arrivé à l'âge de 82 ans, jouissant encore de l'estime affectueuse de ses concitoyens et collègues. Une de ses devises était, lorsqu'on lui conseillait le repos, de dire : « Repos ailleurs... ».

Sous un autre titre, le même journal donne un sérieux avertissement : « Alerte au danger », qui peut être donné chez nous aussi. Il s'agit de la concurrence déjà forte des miels étrangers... qui arrivent en Belgique à des prix vraiment dangereux pour les apiculteurs belges.

Il est temps, chez nous aussi, de se préparer à lutter contre cette concurrence. Nous avons un excellent moyen, en Suisse, c'est celui du contrôle du miel, qui, s'il est bien appliqué, suffira dans la plupart des cas. Mais il faut que chaque apiculteur se prépare à faire contrôler son miel. N'en vendez pas sans l'étiquette de notre contrôle, surtout pas aux détaillants. Il faut habituer ceux-ci

à n'acheter que du miel suisse contrôlé et les consommateurs arriveront à exiger cette marque. Si chacun n'y met pas du sien, le moment ne tardera pas où on entendra des jérémiades et des récriminations sur la mévente du miel et tout ce qui s'ensuit.

Bibliographie

Nous avons reçu 12 exemplaires de la nouvelle édition de : *Rucher de rapport*, par Alin Caillas. — Nous enverrons ce volume contre versement de fr. 18.50, versés à notre compte de chèques II 1480. *Schumacher.*

Société romande d'apiculture

*Procès-verbal de la 71^{me} assemblée des délégués,
tenue à Lausanne le 8 mars 1947*

L'assemblée est ouverte à 10 h. 15, par M. le président central, l'abbé L. Gapany, qui souhaite une cordiale bienvenue aux membres vétérans et aux délégués.

Pour la première fois, dit-il, nous avons le plaisir de saluer la présence d'une déléguée féminine, Mme Delacrettaz, collaboratrice de la page de la femme du *Bulletin*. Mme Delacrettaz est vivement félicitée et applaudie par l'assemblée.

Le président regrette grandement l'absence de notre président honoraire, M. A. Mayor, retenu par la maladie, il forme des vœux pour un prompt rétablissement.

Il exprime ensuite l'espoir que les délibérations se dérouleront dans un esprit de compréhension, de désir d'entente et de courtoisie.

Puis le président central rappelle le souvenir des membres de la Romande décédés au cours de l'année, il adresse une pensée émue à tous ceux qui ont dû partir pour l'au-delà.

L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de tous ces disparus.

1. Le contrôle des pouvoirs fait ressortir la présence de 111 délégués, représentant 44 sections, trois sections ne sont pas représentées, et 6932 sociétaires au 31 décembre 1946.

2. Le rapport présidentiel, d'une haute inspiration, remarquable tour d'horizon de l'exercice écoulé et de l'activité des sections, lu par le président, est adopté avec des ovations unanimes.

Le vice-président, par des paroles empreintes de gratitude, le remercie et le complimente au nom de l'assemblée.

3. *Comptes.* — Le rapport financier est lu par le caissier, M. Schumacher, et celui des annonces par le préposé, M. Thiébaud.

La nouvelle présentation des comptes, établie à la suite de vœux exprimés à de précédentes A. D. et dernièrement par MM. Soavi et Valet, a causé un peu de surprise à quelques délégués.

Elle a l'avantage de faire ressortir nettement le montant de la fortune de la Société, que la plupart des délégués croyaient plus élevé.

Après une longue discussion très animée, dans laquelle il est reproché, avec raison, la très mauvaise impression, parfois illisible des tableaux des comptes, la nomination d'une commission de revision est refusée à une grande majorité.

Schumacher donne ensuite de circonstanciés renseignements et Niquille explique que les comptes de l'exercice 1946 ont été présentés sous une forme nouvelle, moins touffue et moderne, suivant la mission qu'il a reçue du C. C. Ils ont dû être établis assez hâtivement, vu le temps qu'il lui était imparti.

La justesse des comptes ne peut pas être mise en doute, elle est en toute conscience d'une rigoureuse exactitude. La comptabilité a été vérifiée

par une fiduciaire, puis par les quatre commissaires de la commission de gestion et finalement par l'auteur de la modification de sa présentation.

Toutes les recettes et toutes les dépenses passent par le compte de chèque postal, et chaque fonds spécial de la Romande a son carnet d'épargne particulier. *(A suivre.)*

NOUVELLES DES SECTIONS

Section d'Erguel-Prévôté

M. Wiesmann, président démissionnaire, a été acclamé président d'honneur de la section, à l'assemblée du 23 mars. Il a reçu à l'occasion de son départ du comité, ainsi que MM. Paroz et Etienne, également démissionnaires, de magnifiques fleurs et de vifs remerciements pour les services rendus à la section.

Le nouveau comité est formé comme suit : président, M. Jecker André, Champoz ; secrétaire, M. Petitjean Marcel, Saicourt ; caissier, M. Eicher André, St-Imier ; membres, MM. Hostettler Fritz, Péry, Bohnenblust Adolphe, St-Imier, Anklin Marcel, Corcelles, Houriet Edgar, Tramelan.

Réunion de groupes. — Lieu : Moutier-Perrefitte. Date : 18 mai. Chef de groupe : M. Gauche Fernand. Rendez-vous : Moutier gare, 13 heures. — La Heutte, 25 mai, M. Béguelin Arthur, Heutte gare, 14 heures. — Tramelan, 15 juin, M. Etienne Edmond, Tramelan gare, 14 heures. — Loveresse, 13 juillet, M. Boillat Onésime, Reconvilier, 13 h. 30. — Sonvilier et Envers, 10 août, M. Wiesmann Emile, Sonvilier gare, 10 h. 30. Pique-nique à la montagne de l'Envers.

Le comité.

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Une centaine d'apiculteurs s'était donné rendez-vous le dimanche 13 avril dernier au restaurant de « La Locomotive », à Boncourt, pour entendre la conférence de M. Valet, inspecteur cantonal vaudois et membre du comité de la Romande, sur le sujet : « Traitement de l'acariose par le gaz sulfureux ».

M. L. Goffinet, président de la section « Ajoie-Clos-du-Doubs », dit tout le plaisir qu'éprouve l'assistance de revoir M. Valet et le remercie d'avoir accepté de se déplacer de Lausanne pour faire profiter nos apiculteurs du fruit de ses expériences. Il salue la présence de MM. Walker, Sterki, Gassmann, membres de la Société d'apiculture « Jura-Nord ».

La parole est donnée à M. Valet qui traite de l'acariose sous tous ses rapports. Pendant deux heures, l'auditoire est tenu en haleine par la conférence du connaisseur sur l'acarapis W. : fléau terrible qui menace de ruiner nos ruchers. Quand l'apiculteur s'aperçoit que le mal fait des ravages, il est trop tard de traiter dans la plupart des cas.

Le remède Frow rend d'excellents services, mais il a le gros inconvénient d'inciter nos avettes au pillage, lorsqu'il est appliqué par des mains non expertes.

Le gaz sulfureux injecté suivant les instructions remises (formule de Rennie) n'offre pas ce danger.

» L'application se fait le soir au cours de l'été, dans l'après-midi au printemps, dès que les sorties des abeilles sont régulières, en automne après la période du nourrissage. Le traitement dure trois semaines, à raison de trois fois par semaine. Il est répété une seconde fois après une interruption d'environ quatre semaines.

Un carton suffit pour traiter une fois 30-40 ruches. »

Aucun effet néfaste n'est à redouter sur le couvain.

Tous les apiculteurs présents sont conquis à la nouvelle méthode.

La deuxième partie de la conférence est consacrée aux projections de sujets superbement choisis comme preuve à la partie théorique : métamorphose des acarapis W., dégâts causés aux trachées de l'abeille, schémas, statistique,

effets désastreux de ruches acariosées. Une application pratique aurait complété entièrement le sujet traité.

Pour ne pas rester sous l'emprise du cauchemar qu'est l'acariose, M. Valet nous projette quelques vues de ruchers en plein développement et l'auditoire savoure aussi les clichés de M. Walker : réunions apicoles à Bassecourt, Delémont, Porrentruy (Microferme) vers 1900.

Des ovations nourries prouvent à M. Valet qu'il a su intéresser au plus haut point les apiculteurs. Les absents ont eu tort.

Merci à M. Valet ainsi qu'aux membres du comité de la Société « Ajoie-Clos-du-Doubs » de nous avoir fourni une précieuse occasion de nous instruire.

H. Pellaton.

*

C'est le 20 avril, à 13 h. 30, que s'est tenue l'assemblée générale à l'hôtel du Jura-Simplon, sous la présidence de M. L. Goffinet, dans une salle comble : environ 150 apiculteurs avaient répondu à la convocation.

M. Goffinet, président de la section, salue la cohorte des apiculteurs et plus spécialement la présence de hautes personnalités apicoles des régions françaises limitrophes.

MM. Broquet, Catté, Lorient, Barthe et Pellaton sont nommés scrutateurs en vue de votations qui auront lieu pendant la séance. Le protocole de la dernière assemblée, rédigé de main de maître, par notre dévoué secrétaire-caissier M. Lorient, est lu et accepté sans observation. Vingt-quatre nouveaux membres viennent grossir les rangs de la section ; il est à regretter quelques départs ensuite de changement de domicile. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire d'un fidèle apiculteur émérite qu'était Joseph Michel, de Courtedoux, enlevé trop tôt à l'affection des siens.

Dans son rapport présidentiel, M. Goffinet souligne toute l'activité du comité pendant l'année écoulée. La réunion pratique de Courtedoux, bien préparée, n'a pas groupé le nombre souhaité d'apiculteurs. Le 4 août : Journée de la Romande à Boncourt, est une date dans nos annales apicoles. L'attribution supplémentaire de sucre en automne 1946 à une partie des ruchers de l'Ajoie dans la disette, a donné beaucoup de travail à M. Goffinet. Le président demande plus de compréhension de la part de certains membres de la Société.

Les comptes sont présentés par M. Lorient, secrétaire-caissier. Ils accusent une fortune de fr. 2646.10. Les vérificateurs, MM. Moine et Pellaton, en reconnaissent l'exactitude et la bonne tenue dans leur rapport écrit. L'assemblée les accepte sans observation. Il s'agit de fixer le montant de la cotisation : elle est augmentée de fr. 1.— par vote à main levée. Des explications sont données au sujet du projet de l'assurance vol, préparé par M. Valet : compulsez le *Bulletin* pour avoir les renseignements complets (janvier 1947).

Dans son rapport, M. J. Schneider voit dans l'Ajoie le paradis des abeilles presque exempt de loque, noséma et acariose. Toutefois, des interventions énergiques auraient dû avoir lieu à Porrentruy, Courtedoux, Rocourt, Courgenay, pour détruire les foyers de loque qui sévissent encore.

Le contrôle du miel est nécessaire pour maintenir la bonne renommée des apiculteurs ajoulots et le prix en rapport avec les frais d'exploitation du rucher. Le *Bulletin* communiquera le délai d'inscription pour permettre ce contrôle. Les miels étrangers peuvent s'aligner quant à la qualité avec ceux du pays, d'après M. Virieux.

Il est donné connaissance, article par article, du projet de révision du règlement élaboré par le comité. Art. 3 : Les membres seront renseignés exclusivement par le *Bulletin*, organe de la Société (M. Plumey). Art. 10 : Le jeton de présence est de fr. 5.—, plus frais de déplacement. Un nouveau membre payera un montant de fr. 2.— d'entrée.

M. Goffinet refuse toute indemnité pour le travail absorbant qu'il fournit au profit de la section. Ne se charge-t-il pas encore de toute la correspon-

dance ? Un exemplaire du nouveau règlement sera remis à chacun des membres de la Société.

Les réunions pratiques ne répondent plus aux exigences. Il est prévu des conférences avec projections lumineuses, sur des sujets dont le choix est laissé au comité. Elles auront lieu à Porrentruy, pour permettre une bonne fréquentation. La ville partagée en secteurs, chacun d'eux aura un surveillant de ruchers. Après la démission de M. J. Schneider, l'assemblée, sur proposition du comité, nomme M. Pellaton, inst. à Ocourt, inspecteur cantonal des ruchers.

M. Broquet excuse nos amis apiculteurs MM. Paumier et Borruat, retenus à Chenevez et Fahy. Il donne des renseignements sur l'organisation de l'apiculture française. Les maladies de nos avettes n'arrivent pas nécessairement chez nous depuis la région voisine.

M. Chabot nous dit tout le plaisir que ses collègues français et lui éprouvent à se trouver réunis avec les membres de la section Ajoie-Clos-du-Doubs. Il les remercie pour toute l'aide reçue de la part des apiculteurs suisses et souhaite une bonne année apicole à tous les assistants.

La séance est levée à 17 h. 30.

H. P.

Société fribourgeoise de la Sarine

L'assemblée générale de la Société a eu lieu le 23 mars, à 14 h. 30, au Café des Alpes, à Fribourg, avec les tractanda suivants : 1. Ouverture ; 2. Protocole ; 3. Rapport du président ; 4. Comptes ; 5. Activité : cours, conférences, contrôle du miel ; 6. Sucres ; 7. Cotisation ; 8. Course ; 9. Divers.

Tous les vrais apiculteurs étaient présents. L'assemblée fut vivante. La partie administrative fut liquidée rapidement par l'approbation de la gestion et des comptes. Des discussions animées suivirent sur l'activité de la Société en 1947. De nombreuses demandes de renseignements furent l'objet de grandes discussions auxquelles le président et le secrétaire répondirent à la satisfaction de l'assemblée. Une course fut décidée pour le dimanche 18 mai, au Saut-du-Doubs. Les membres qui désirent y participer s'inscriront auprès du secrétaire-caissier.

De nombreux cours et conférences furent prévus pour la saison d'été 1947. Les avis et convocations se feront à l'avenir par le *Bulletin*. Une conférence sur les maladies des abeilles se donnera à Noréaz, par M. Loup, le dimanche 4 mai, à 14 heures. Nous espérons y voir de nombreux apiculteurs.

La séance est levée à 17 h. 30.

E. Torche, secrétaire-caissier.

Section „Le Chamossaire“, Bex et environs

Un nombre imposant d'apiculteurs et d'amis avait répondu à la convocation du comité, pour ce dimanche 20 avril, en la spacieuse salle du Conseil communal d'Ollon.

La partie administrative rondement menée par notre président, M. Ed. Moreillon, fut suivie, après la traditionnelle tombola, d'une conférence sur « L'hérédité chez les abeilles, le rôle et l'influence des abeilles nourrices sur la progéniture d'une reine », donnée avec la compétence que nous connaissons à M. Louis Mages, inspecteur des ruchers, de Lausanne.

Cette causerie, écoutée avec un intérêt soutenu, fut complétée par une démonstration au rucher de notre collègue du comité, M. François Rosset.

En résumé, bel après-midi dont chacun remporta un bon souvenir.

Société d'apiculture du Jura-Nord

Dimanche 30 mars, notre section tenait son assemblée générale au Restaurant Central, à Delémont. Notre dévoué président, M. Gassmann, ouvre la séance à 14 h. 15, en saluant et en souhaitant une cordiale bienvenue aux 136 participants. Il remercie tout spécialement M. Valet, inspecteur cantonal pour les maladies des abeilles, venu de Morges pour nous donner une conférence sur les maladies. Notre secrétaire, M. P. Schaller, donne lecture du procès-

verbal de notre dernière assemblée. Celui-ci ne soulevant aucune objection, est adopté à l'unanimité. Il donne ensuite l'état de ses comptes qui, sur recommandation des vérificateurs, sont approuvés avec remerciements à notre trésorier.

Puis notre président est à la brèche pour nous présenter son rapport annuel sur l'activité de notre comité et de notre section. Notre vice-président, M. Gisiger, remercie M. Gassmann pour son exposé.

Ensuite, c'est le tour à notre inspecteur, M. Læderach, de rendre compte du travail énorme et pénible qu'il a accompli en 1946, pour assainir les ruchers infectés, étant sur le point de disparaître.

M. Ettique, maître d'apiculture à l'Ecole d'agriculture de Courtemelon, forme le vœu que l'on continue à lutter contre les maladies qui menacent d'envahir toute la contrée. Il engage non seulement les jeunes, mais aussi les vieux, à suivre le cours qui se donnera cet été.

La parole est donnée à M. Valet qui nous entretient sur l'acariose, son développement, et la manière de traiter les ruches par les vapeurs de soufre. Son exposé, écouté dans un grand silence, fut très apprécié, et chaleureusement applaudi. Cette conférence fut complétée par la projection de clichés très intéressants.

A 17 heures, l'assemblée est levée dans une ambiance de joie et de confiance dans la bonne marche de notre section. *Un participant.*

Société d'apiculture de Lausanne

La prochaine réunion amicale aura lieu au Mont-sur-Lausanne, station de Coppoz, salle de l'Espérance, le samedi 10 mai 1947, à 14 h. 30. Elle sera suivie de la visite du rucher de M. Jaton, mis aimablement à notre disposition.

Tram No 20, à la Place du Tunnel, départ à 14 heures, arrivée à Coppoz à 14 h. 18.

Sujet : *Perspectives de récolte. Mise et enlèvement des hausses.*

Le comité.

Côte neuchâteloise

Dimanche 11 mai, à 14 h. 30 (pas le 4), séance pratique chez M. Bindith, Le Rucher, Les Métairies sur Boudry. Ordre du jour : Visite de ruches, nouvelles des ruchers, traitement contre l'acariose, assemblée de la Romande le 8 mars à Lausanne, divers.

Cours d'élevage de reines, les 15 et 25 mai, par M. Thiébaud, à Cormondrèche. Même les petits apiculteurs ont intérêt à assister à ce cours fait par un praticien expérimenté.

Les membres désireux de suivre un cours de comptabilité apicole sont priés de s'annoncer au président de la section. *Le comité.*

Montagnes neuchâteloises

Visite de rucher le 11 mai 1947, chez M. Philippe Monnier, aux Bulles. Rendez-vous à 14 h. 15 à l'arrêt terminus du tram de Bel-Air.

Causerie et discussion sur « La pose des hausses ».

Tous nos membres, débutants et chevronnés, y sont cordialement invités.

Le comité.

Section des Alpes

Convocation. — Ainsi qu'il en a été exprimé le désir, l'assemblée ordinaire de printemps aura lieu à *Blonay*, le *dimanche 11 mai 1947*, à 14 heures, à l'hôtel de *Bahyse*, chez notre sociétaire, M. Louis Rosset.

Ordre du jour : 1. Admission de nouveaux membres ; 2. Procès-verbal ; 3. Rapport des délégués à l'assemblée de la S. R. A. ; 4. Activité des groupes durant la saison 1947 ; 5. Course d'été ; 6. Rapport du jury sur deux « apports sur le bureau » ; 7. Communications du comité ; 8. Divers et propositions individuelles.

Puis visite des ruchers de l'endroit si le temps est favorable.

Le comité se permet de recommander la présente réunion qui a lieu dans un site enchanteur et au plus beau moment de l'année. Il rappelle également que les « apports sur le bureau » sont désirables et à annoncer à l'avance au président.

Du 18 avril 1947.

Pour le comité : *A. Porchet*, secrétaire.

Section des Franches-Montagnes

Un cours d'élevage de reines sera donné à La Ferrière, fin mai ou début de juin, par M. A. Bohnenblust, à St-Imier. Les apiculteurs de la section désirant y participer, sont invités à s'inscrire auprès du président qui avisera du jour.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale lundi 12 mai, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : *Comment empêcher l'essaimage.*

NOUVELLES DES RUCHERS

A. Porchet. — Vevey, rucher de La Bioleyre, Carrouge (Vaud), le 16 avril 1947.

A cause du temps exceptionnellement frais, même froid, avec toujours du vent ou de la bise dans la dernière décade de mars et la première d'avril, ce n'est que le 5 crt que j'ai pu nettoyer les plateaux et le 12 effectuer la première visite de mes ruchées.

Sur 20 colonies hivernées, 18 ont passé avec succès ce long et rude hiver. Deux ruchettes, nuclei de l'été 1946, ont trépassé ; probablement trop faibles sur la fin de l'hiver, elles furent pillées, si j'en juge l'état lamentable des rayons.

Je n'ai constaté aucune trace de diarrhée, et partout il restait encore des vivres en suffisance. Par contre, à part quatre fortes et une faible, le gros lot est « moyen ». Le développement du couvain, faute de pollen frais d'une part et de l'état atmosphérique défavorable d'autre part, est encore restreint, à mon sens trop restreint pour la saison.

En attendant le moment de l'inspection détaillée, je m'en vais donner, à toutes les ruchées, un bon coup de sirop en guise de stimulant.

Avec le beau temps qui a l'air, depuis cinq jours, de vouloir prendre sa revanche, la campagne prend vraiment maintenant un aspect printanier. Espérons que les colonies pourront suivre cette évolution pour pouvoir profiter, le moment venu, des richesses de la floraison vernale.

Ma ruche sur bascule m'apprend que la consommation a été de 7 kg. exactement du 29 septembre 1946 au 3 avril 1947.

Cousances aux Forges, le 14 avril 1947.

Monsieur,

Je lis toujours attentivement le « Bulletin de la Société romande » et je crois pouvoir vous donner des renseignements sur le fait qu'on peut trouver des abeilles de plusieurs couleurs dans une ruche, fait signalé dans votre revue.

Ayant constaté ce fait chez moi, je demandais des renseignements à un de mes amis, le professeur Cuenot, de Nancy, membre de l'Institut et un des fondateurs de la génétique.

« Le cas est très simple, m'écrivit-il, vous savez qu'il y a deux races en Lorraine : la noire commune (abdomen d'un noir franc) et l'italienne (abdomen à larges bandes jaunes). Le facteur jaune est dominant dans les croisements. Vous avez une reine hétérozygote, possédant les deux facteurs N

(noir) et J (anneaux jaunes) ; elle produit par conséquent deux sortes d'œufs, l'un portant seulement un facteur N, l'autre seulement un facteur J. La reine a été fécondée par un mâle N (abdomen noir) ; il y a donc eu deux sortes d'ouvrières issues de la fécondation, en nombre probablement égal, les unes noires NN, de race pure, les autres à bandes jaunes JN, hétérozygotes. Lorsque les faux-bourçons apparaîtront dans votre ruche, il y en aura encore un nombre égal de deux sortes, N (de race pure) et J (de race pure) puisque les œufs de mâles ne sont pas fécondés. »

Dans une autre lettre le professeur Cuenot me citait des exemples de croisements.

1. On croise une reine de race pure noire, avec un mâle italien. Le jaune domine le noir, donc les ouvrières J/N auront des bandes jaunes, les mâles, n'ayant que le N de la reine, seront toujours noirs. Si par hasard, on trouve dans la ruche examinée quelques rares mâles à bandes jaunes, ils proviennent d'une ponte anormale d'ouvrières qui donne en nombre égal des œufs J et des œufs N.

2. Une reine hétérozygote, J/N, donc à bandes jaunes, est fécondée par un mâle noir ; il y aura deux sortes d'ouvrières, puisque la mère pond deux sortes d'œufs, J et N ; la moitié des ouvrières aura des bandes jaunes J/N, et l'autre moitié sera noire NN. Les mâles seront aussi de deux sortes J et N.

3. *Newell* croise dans les deux sens la race italienne jaune JJ avec la race de Carniole grise. Dans tous les cas, les ouvrières seront du type jaune dominant, le jaune provenant tantôt de l'œuf, tantôt du spermatozoïde, selon qu'on a pris comme femelle la grise ou la jaune. Dans tous les cas, les mâles seront toujours identiques à la mère, jaunes ou gris. (On dit que c'est une hérédité matrocline.)

Autre renseignement à propos du facteur jaune. C'est un facteur dit *oscillant*, c'est-à-dire qu'il s'exprime d'une façon variable, quoi qu'il soit toujours dominant génotypiquement.

Autre aspect de la question. Tout ceci est en complet désaccord avec ce qui était admis jusqu'à présent. Les auteurs, dont *Perret-Maisonnette*, admettaient que le caractère jaune était dominé.

Recevez, je vous prie, mes sincères salutations. Dr *Henri Andrié*.

Reines 1947

dès fin mai.

S'adresser *L. Grenier*, Chailly 44, Lausanne.

A vendre cause départ

3 ruches complètes D.-B.

habitées, reines marquées, fr. 150.— prises sur place ou frais de port en plus. Même adresse, 1 rasoir électrique « Tondor », 2 têtes interchangeables, avec garantie, fr. 85.—.

S'adresser à *Chs Kallmann*, apiculteur, *Bourg St-Pierre* (Valais).

A vendre nuclei

sur 3, 4, 5 cadres D.-B., reines 47, fr. 50.—, 60.—, 70.—, à partir de fin juin. Joindre carte pour réponse.

Adresse : *Marius Kohli*, Gryon sur Bex.

A VENDRE

9 superbes colonies (6 reines 1946)

santé garantie, avec maisonnette démontable (environ 3,50 m. X 2,50 m.) et tout un matériel attenant en bloc.

S'adresser *A. Perotti, Couvet* (Ntel).

Société romande d'apiculture

*Procès-verbal de la séance du comité central, tenue à Lausanne
le 12 février 1947.*

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. l'abbé L. Gapany, président.

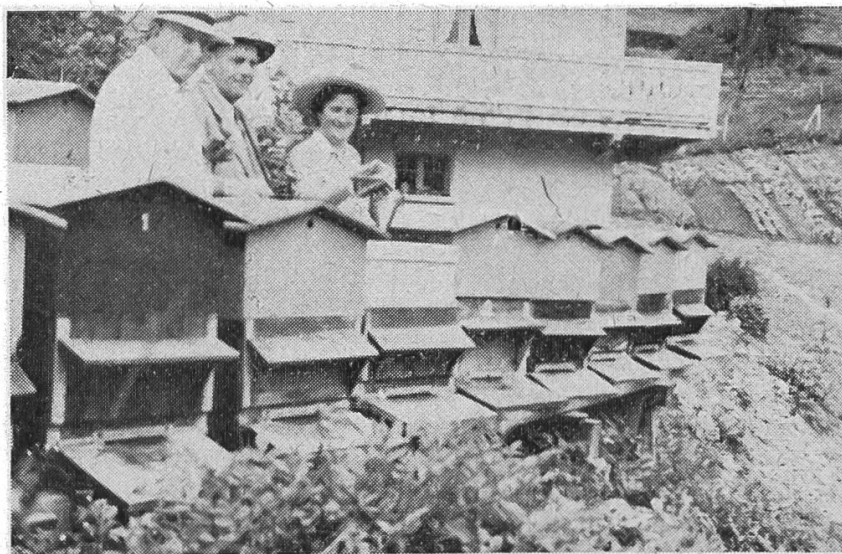
Membres du comité au complet, sauf M. Mayor, excusé pour cause de maladie.

Fixation de l'ordre du jour de l'A. D. du 8 mars 1947.

L'ordre du jour est établi par le secrétaire et paraîtra dans le *Bulletin* de mars, ainsi que dans les convocations adressées à chaque comité de sections.

Dietrich est chargé de la remise des distinctions aux nouveaux membres vétérans.

Comptes de la Romande. — Le caissier fait un exposé du tableau des



comptes de l'exercice 1946, sur la présentation duquel plusieurs membres font quelques réserves.

Après un échange de vues, Niquille reçoit la mission d'établir le libellé des écritures sous une forme plus détaillée en concordance avec la pratique de la comptabilité moderne.

Le budget pour 1947 est adopté et sera mis en harmonie avec la nouvelle présentation des comptes.

Assurance vol et déprédations. — Valet donne lecture de son projet révisé, lequel est adopté. Un résumé succinct sera publié dans le *Bulletin* de mars et l'A. D. aura à se prononcer.

Conduite du rucher. — Schumacher informe que tous les travaux ont été remis à la maison Payot à fin décembre dernier.

Etude et réglementation du commerce d'élevage de reines. — Sur proposition de Thiébaud, une dissertation s'engage sur la réglementation du commerce des reines.

Ce sujet reste à l'étude et sera repris à un prochain comité.

Cours d'apiculture de plaine. — Soavi propose d'organiser chaque année pour les sections de plaine, un cours d'apiculture semblable à celui du cours de montagne.

Les sections d'une même région auraient à s'entendre entre elles pour l'organisation d'un tel cours.

Cette motion est acceptée, il sera en conséquence porté au projet de bud-

get de 1947, une somme de fr. 500.— pour participation de la Romande aux frais éventuels du cours, sous réserve de l'approbation de l'A. D.

Les organisateurs devront, au préalable, fournir au C. C. un budget, ainsi que le programme du cours. La subvention, totale ou partielle, ne pourra être payée que sur le vu des comptes détaillés auxquels le cours aura donné lieu.

Correspondance. — 1. M. Matthey du Locle envoie comme chaque année, un fort intéressant et instructif rapport sur la station d'observation du Locle, qui paraîtra dans le *Bulletin*.

2. La section des Alpes demande d'accorder l'honorariat à M. E. Farron, ancien membre du C. C. pendant près d'un demi-siècle.

D'accord, sera soumis à l'approbation de l'A. D.

Séance levée à 16 h. 50.

Le secrétaire : O. Niquille.

Essaims

Je suis acheteur de 10 essaims.

Faire offre à *Hürni Charles*, apic.,
à Essert s. Champvent. Tél. 3 51 70.

A vendre

belle colonie D.-T.

prête pour la récolte, fr. 170.—, avec
hausse construite.

Mouthon, Chemin du Lac, Versoix.

A vendre

HUIT RUCHES

D.-B.

avec colonies. En bloc, fr. 500.—. Par
pièce, fr. 90.—.

H. Montandon, Av. de Bel-Air 38,
Chêne-Bourg, Genève.

Plaques de zinc perforé

A vendre, manque d'usage. Perforation normale : 2 feuilles 48×50 cm., à fr. 4.50 ; 8 feuilles 42×50 cm., à fr. 4.—. Port en plus.

Eug. Rapp, Eschlikon (Thg.).

Reines „Moron“ 1947

Sélectionnées spécialement pour forte production de miel. Prix net contre remboursement, fr. 21.—.

Jeunes reines ordinaires, de bonne souche. Prix net contre remboursement, fr. 16.—.

Livrables suivant l'ordre des commandes.

Charles HEYER, apic., *Perrefitte*, J. B. Tél. 9 43 46. — 130 colonies. — 26 ans d'expérience. — Ne reçoit et ne répond pas le dimanche.

CIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)

garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gaufrier, à grandes cellules et cellules normales
Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces.
Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons.
Prospectus sur demande.

J. HÄNI, *SENNIS GÄHWIL* (ST-GALL)

A vendre **Belles colonies D.-T.** avec hausses construites et nourrisseurs

Rucher-pavillon Burki-Jecker de 14 colonies en bonne santé, avec jeunes reines sélectionnées

Pépinière Burki-Jecker de 6 compartiments de 5 cadres et nourrisseurs, neuve

Superbes nuclei sur 5 cadres Burki-Jecker

L. DUSSEX, Joliette 5, Lausanne

A VENDRE

27 ruches D.-T. et 8 D.-B.

occupées, belles colonies avec jeunes reines.

S'adresser à *Paul Maye, St-Pierre-des-Clages* (Valais).

Etablissement d'apiculture CH. JAQUIER, Bussigny

Ruches D.-T. et D.-B. avec plateau à tiroir, très commode pour le nettoyage ; pièces détachées au prix officiel. Enfumoirs américains et autres, etc. *Achat, vente, échange de cire fondue ou non.* Cire gaufrée au laminoir ou à la presse, à fr. 9.— le kg., garantie pure d'abeilles, rabais dep. 4 kg. Gaufrage à façon de cire en pain propre, à fr. 2.— le kg. Refonte et gaufrage de vieux rayons par toute quantité, à fr. 3.50 le kg.

La cire de chaque client est fondue séparément. Tél. 4 31 56.

Vente de ruches peuplées

Ensuite de départ, M. *William Gindrat* fera vendre par voie d'enchères publiques, samedi 10 mai 1947, dès 14 heures, à la Caroline, à Fleurier, 31 ruches peuplées et un matériel apicole. La vente aura lieu au comptant.

A VENDRE

9 ruches complètes D.-B.

habitées, à prendre sur place. Caisses à rayons, bidons, etc.

G. Chable, Grand'Rue 56, Cormondrèche.

Suis vendeur

REINES

(de pure race italienne) de la montagne (1300 m.), des années 46-47, pendant les mois de mai, juin, juillet, au prix de fr. 12.—.

P. Mattéi, Fusio (Tessin).

A VENDRE

une ruche double

(Lienher), habitée de deux belles colonies, et

deux essaims

sur cadres D.-B.

Prendre rendez-vous chez M. *Jules Charpiot*, rue de la Charrière 42, La Chaux-de-Fonds.

A vendre quelques

essaims naturels

Dès le 1er juin, essaims artificiels et reines (race Nigra) ; le tout au prix officiel.

E. Wenger, éleveur, Seedorf, Rosé (Fribourg).

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE

Charles BIGLER

MARTHERENGES

Téléphone 9 56 80 (sur Moudon)

Ruches D.-B. neuves et complètes, la pièce fr. 72.50, cadres non montés le cent fr. 35.—. Colonies D.-B. logées dans ruches neuves, fr. 200.—. Colonies sur cadres D.-B., fr. 120.—.